



HAL
open science

IREDIES - Institut de recherche en droit international et européen de la Sorbonne

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une entité de recherche. IREDIES - Institut de recherche en droit international et européen de la Sorbonne. 2018, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. hceres-02031731

HAL Id: hceres-02031731

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02031731v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Évaluation de la recherche

ÉVALUATION DE L'UNITÉ :

Institut de Recherche en Droit International et
Européen de la Sorbonne

IREDIÉS

SOUS TUTELLE DES ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES :

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2017-2018
VAGUE D



Pour le Hcéres¹ :

Michel Cosnard, Président

Au nom du comité d'experts² :

Philippe Weckel, Président du comité

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

¹ Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

Ce rapport est le résultat de l'évaluation du comité d'experts dont la composition est précisée ci-dessous. Les appréciations qu'il contient sont l'expression de la délibération indépendante et collégiale de ce comité.

PRÉSENTATION DE L'UNITÉ

Nom de l'unité :	Institut de Recherche en Droit International et Européen de la Sorbonne
Acronyme de l'unité :	IREDIES
Label demandé :	EA
Type de demande :	Renouvellement à l'identique
N° actuel :	4536
Nom du directeur (2017-2018) :	M. Yann KERBRAT
Nom du porteur de projet (2019-2023) :	M. Yann KERBRAT

MEMBRES DU COMITÉ D'EXPERTS

Président :	M. Philippe WECKEL, Université de Nice Sophia Antipolis
Experts :	M. Didier BLANC, Université de la Réunion (représentant du CNU) M. Éric FOURE, Université de Lille (représentant des personnels d'appui à la recherche) M ^{me} Florence POIRAT, Université Paris-Sud M. Sean VAN RAEPENBUSCH, Université Libre de Bruxelles
Conseiller scientifique représentant du Hcéres :	M. Marc PICHARD
Représentants des établissements et organismes tutelles de l'unité :	M. Pierre BONIN, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne M ^{me} Hélène SIRVEN, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

INTRODUCTION

HISTORIQUE ET LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE DE L'UNITÉ

L'Institut de Recherche en Droit International et Européen de la Sorbonne (IREDIES) a été constitué au sein de l'École de droit de la Sorbonne (Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne) en 2010 par la fusion des laboratoires de droit international (CERDIN) et de droit de l'Union européenne (CRUE).

DIRECTION DE L'UNITÉ

La direction de l'unité est assurée par M. Yann KERBRAT, Directeur, et M. Philippe MADDALON, Directeur-adjoint.

NOMENCLATURE HCÉRES

SHS Sciences humaines et sociales

SHS2 Normes, institutions et comportements sociaux

SHS2_1 Droit

DOMAINE D'ACTIVITÉ

Les projets menés par les membres de l'unité sont répartis en différents « axes » qui regroupent plusieurs thématiques internationales et européennes. Cette nomenclature évolue en fonction des domaines d'expertise des enseignants-chercheurs attachés à la structure. Les travaux des membres de l'unité portent également sur des questions transversales ou qui ne sont pas intégrées à cette table. Pour la période évaluée, trois « axes » ont été retenus : « Théorie, justice, droits fondamentaux » (Axe 1) ; « Droit des organisations internationales et européennes » (Axe 2) ; « Droit économique international et européen » (Axe 3). Dans le projet à cinq ans quatre « axes » sont annoncés : « Théories, normativités, justice, droits fondamentaux » (Axe 1) ; « Droit des organisations internationales et européennes » (Axe 2) ; « Droit international des relations économiques et sociales et de l'environnement » (Axe 3) ; « Espace, paix, sécurité humaine » (Axe 4).

EFFECTIFS DE L'UNITÉ

Composition de l'unité	Nombre au 30/06/2017	Nombre au 01/01/2019
Personnels permanents en activité		
Professeurs et assimilés	13	14
Maîtres de conférences et assimilés	9	9
Directeurs de recherche et assimilés	0	
Chargés de recherche et assimilés	0	
Conservateurs, cadres scientifiques (EPIC, fondations, industries, etc.)	0	
Professeurs du secondaire détachés dans le supérieur	0	
ITA, BIATSS autres personnels cadres et non-cadres des EPIC	2	2
TOTAL personnels permanents en activité	24	25

Personnels non-titulaires, émérites et autres	
Enseignants-chercheurs non titulaires, émérites et autres	2
Chercheurs non titulaires (dont post-doctorants), émérites et autres	0
Autres personnels non titulaires (appui à la recherche)	2
Doctorants	131
TOTAL personnels non titulaires, émérites et autres	135
TOTAL unité	159

AVIS GLOBAL SUR L'UNITÉ

Le comité d'experts porte un jugement particulièrement positif sur l'activité scientifique autant prolifique que de haute qualité menée par les enseignants-chercheurs relevant de l'IREDIES. Malgré certaines faiblesses passagères, l'évaluation fait ressortir tout le potentiel de valorisation de ce grand pôle d'excellence qui a pleinement vocation à affronter, dans une très bonne position, la compétition internationale qui l'attend. A cet égard, le comité d'experts tient à souligner la pleine réussite de la fusion des équipes de droit international et de droit de l'Union européenne dont l'IREDIES saura, les experts en sont convaincus, faire son atout maître.

Cependant la qualité des échanges, denses et sincères, lors de la visite a permis de mettre au jour plusieurs dysfonctionnements de l'unité qui devraient être corrigés. Ces défauts de la gouvernance s'inscrivent dans la période de transition que traverse actuellement cette jeune unité de recherche constituée en 2010. Dans un avenir proche, le transfert de l'activité sur un nouveau site devrait marquer la fin d'une détérioration du fonctionnement due à la dégradation continue des conditions de travail.

Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des coordinations territoriales

Évaluation des établissements

Évaluation de la recherche

Évaluation des écoles doctorales

Évaluation des formations

Évaluation à l'étranger



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)

